

## Bilan des évaluations externes au 30 juin 2011

Conformément aux dispositions de l'article D 312-202, les organismes habilités par l'Agence sont tenus de lui adresser un rapport d'activité qui lui permet notamment d'examiner le respect des dispositions issues du décret 2007-975 du 15 mai 2007.

Sur le premier semestre 2011, **1 245 mandats d'évaluations externes ont été conclus** avec 239 organismes habilités, soit une moyenne de 5,3 mandats par organisme.

Sur les 1 245 mandats, **696 évaluations externes étaient réalisées** et 549 étaient en cours de réalisation.

1 359 mandats d'évaluations externes ont donc été conclus (année 2010 et année 2011 confondues) dont 810 évaluations externes réalisées et 549 en cours de réalisation.

### Transmission des rapports d'activité

Le 10 juillet 2011, 687 organismes habilités avaient adressé leur rapport d'activité à l'Anesm :

- 448 organismes ont déclaré ne pas avoir réalisé d'évaluation externe,
- 239 organismes ont déclaré 1238 évaluations externes, dont 689 réalisées et 549 en cours au 30 juin 2011.
- 50 organismes n'ont pas respecté cette obligation. Ils ont donc reçu une notification les enjoignant de répondre sous un délai d'un mois à compter de la réception du courrier sous peine de voir leur habilitation suspendue.

## 1. Le suivi des mandats d'évaluation sur le territoire français

### Nombre d'évaluation externes par régions au 30 juin 2011 :

Régions	Évaluations réalisées	Évaluations en cours	Toutes évaluations confondues
Alsace	15	0	15
Aquitaine	70	17	87
Auvergne	17	31	48
Bourgogne	23	12	35
Bretagne	24	10	34
Centre	13	16	29
Champagne-Ardenne	21	36	57
Corse	4	0	4
Franche-Comté	3	1	4
Ile-de-France	123	40	163
Languedoc-Roussillon	19	8	27
Limousin	5	7	12
Lorraine	8	12	20
Midi-Pyrénées	24	12	36
Nord-Pas-de-Calais	106	26	132
Basse-Normandie	16	16	32
Haute-Normandie	42	33	75
Pays-de-Loire	23	72	95
Picardie	21	2	23
Poitou-Charentes	7	4	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	182	127	309
Rhône-Alpes	43	67	107
DOM-TOM	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>810</b>	<b>549</b>	<b>1 359</b>

En métropole, les évaluations externes ont débuté dans toutes les régions et se sont concentrées en Aquitaine, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône Alpes et Pays de la Loire.

Dans les DOM, seule la Réunion a engagé une évaluation externe.

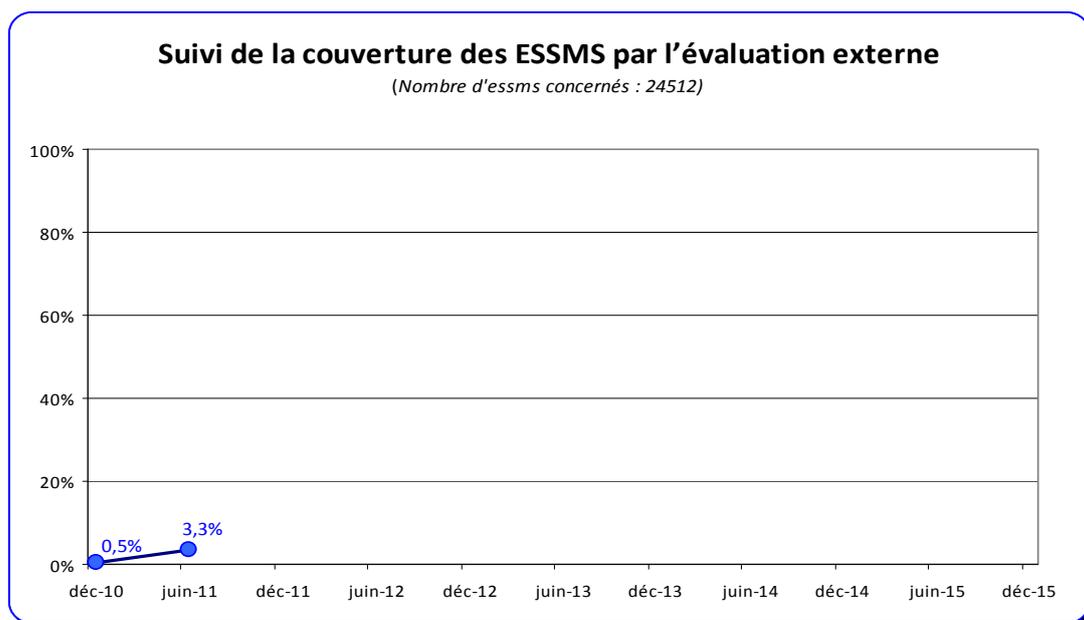
L'Anesm est intervenue à de nombreuses reprises sur le territoire afin d'accompagner les ARS et conseils généraux dans la mise en œuvre de l'évaluation externe.

Ainsi ont été organisées des journées sur le dispositif national d'évaluation dans le secteur médico-social à l'ARS de Martinique le 21 et 23 mars 2011, à l'ARS du Limousin le 28 mars 2011, à l'ARS de Haute Normandie le 20 avril 2011, à l'ARS de Picardie le 3 mai 2011, à l'ARS de Franche Comté le 31 mai 2011 et à l'ARS d'Auvergne le 21 juin 2011.

L'Agence a, en outre, organisé le 29 juin une journée d'information à destination des directeurs d'action sociale et de la santé des conseils généraux.

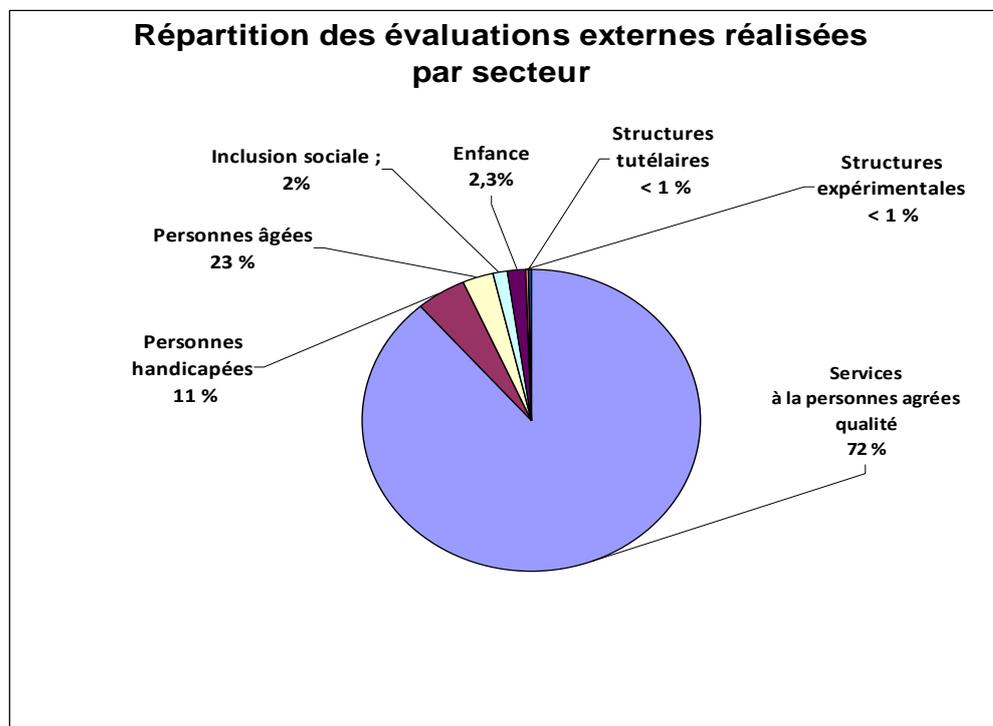
### **Suivi de la couverture des ESSMS par l'évaluation externe**

Sur les 24 512 ESSMS concernés par l'évaluation externe, 810 ont réalisés une évaluation externe, **soit une couverture de 3,3%**.



## 2. Répartition des évaluations par secteur au 30 juin 2011

Les évaluations externes réalisées depuis le 01/01/2010 concernent essentiellement le secteur des services à la personne agréés qualité.



## 3. Répartition des évaluations par catégories d'ESSMS au 30 juin 2011

### Nombre d'évaluations réalisées par catégories d'ESSMS

Nombre d'évaluations réalisées par catégorie d'ESSMS				
Types d'ESSMS	Evaluation réalisées au 31/12/2010	Evaluations réalisées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011	Evaluations réalisées cumulées depuis le 01/01/2010	Evaluation en cours au 30/06/2011
CHRS	2	5	7	1
EHPAD	37	22	59	16
IME-ITEP	9	5	14	16
ESAT	8	7	15	4
FAM-MAS-Foyer d'hébergement, de vie	9	18	27	10
OSAP	46	615	661	489
Autres ESSMS	3	24	27	13
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>696</b>	<b>810</b>	<b>549</b>

Le développement le plus significatif concerne les services d'aide à la personne « agréés qualité » sur le premier trimestre 2011. Il résulte du calendrier spécifique qui leur est applicable.

En effet l'article D347-1 du CASF dispose que ces services doivent faire procéder à une évaluation externe de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent tous les 5 ans.

Sachant que certaines catégories concernent encore un nombre faible d'ESSMS (notamment les CHRS, les IME et les ESAT), les données pour ces dernières sont à interpréter avec précaution.

#### 4. Les données chiffrées relatives aux modalités de mise en œuvre des mandats

Les données issues des rapports d'activité des organismes habilités permettent de renseigner :

- le nombre moyen d'évaluateurs ;
- le nombre moyen de jours/homme facturés ;
- le prix moyen TTC par évaluation et par type d'ESSMS.

Sur les 696 évaluations réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2011, 51 n'ont pas été intégrées en raison de la présentation des données sous forme de forfait global, non exploitable en l'état.

#### Le nombre moyen d'évaluateurs mobilisés

Nombre moyen d'évaluateurs mobilisés par types d'ESSMS							
Types d'ESSMS	Evaluation réalisées au 31/12/2010		Evaluations réalisées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011		Evaluations réalisées cumulées depuis le 01/01/2010	Evaluation en cours au 30/06/2011	
	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Moyenne	Ecart Type
CHRS	2	0	1,6	0,8	1,7	2	
EHPAD	3,3	1,9	2,7	2,0	3,0	2,7	0,8
IME-ITEP	2,8	0,4	2,2	1,1	2,6	2,4	0,8
ESAT	2,4	0,5	1,9	0,4	2,1	1,7	0,9
FAM-MAS- Foyer d'hébergement, de vie	2,6	0,5	2,2	0,9	2,3	1,9	0,7
OSAP	1,9	0,8	1,7	0,7	1,7	2,3	1,0
Autres ESSMS	2	0	1,7	0,7	1,7	1,5	0,5
<b>Moyenne/Ecart type Total</b>	<b>2,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,0</b>

Le nombre d'évaluateur mobilisé est une donnée relativement stable.

La composition d'une équipe dépasse rarement **3 évaluateurs**.

## Le nombre moyen de jours/homme facturés

Ces données concernent le nombre total de jours facturés par mandat.

Nombre moyen de jours/homme facturés							
Types d'ESSMS*	Evaluation réalisées au 31/12/2010		Evaluations réalisées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011		Evaluations réalisées cumulées depuis le 01/01/2010	Evaluation en cours au 30/06/2011	
	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Moyenne	Ecart Type
CHRS	12,3	1,8	7,4	1,8	8,8	9	
EHPAD	7,5	4,5	9,3	3,9	6,4	8,6	4,13
IME-ITEP	4,2	3,7	7,9	2,1	5,5	9,3	4,35
ESAT	6,3	3,1	5,2	1,5	5,8	7	0,71
FAM-MAS-Foyer d'hébergement, de vie	7,6	2,7	7,7	2,2	7,6	6	2,35
OSAP	4,6	3,1	4,6	2,6	4,6	3,1	2,79
Autres ESSMS	4,5	2,7	6,1	2,4	5,5	7,7	3,94

\* CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale ; Ehpad : établissement pour personnes âgées dépendantes ; IME : institut médico-éducatif ; ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique ; ESAT : établissement ou service d'aide par le travail ; FAM : foyer d'accueil médicalisé ; OSAP : organisme ou service d'aide à la personne.

Les foyers et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) enregistrent le nombre moyen de jours/homme facturés le plus élevé pour les catégories d'ESSMS renseignées (cf. tableau ci-dessus).

La tendance est à la stabilisation pour les foyers, les MAS et les OSAP entre 2010 et le 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Le nombre moyen de jours/homme facturés est le plus bas revient aux OSAP (4,6 jours). La tendance est globalement haussière au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

## Le coût des évaluations externes

Prix moyen d'un jour homme facturé			
Types d'ESSMS	Evaluation réalisées au 31/12/2010	Evaluation réalisées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011	Evaluation en cours sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011
CHRS	1 398 €	788 €	1 333 €
EHPAD	890 €	832 €	951 €
IME-ITEP	1 363 €	860 €	930 €
ESAT	781 €	740 €	1 153 €
FAM-MAS-FOYERS	851 €	842 €	880 €
OSAP	932 €	912 €	1 061 €
Autres ESSMS	964 €	864 €	1 028 €

De manière générale, entre 2010 et le 1<sup>er</sup> semestre 2011 le prix moyen d'un jour par homme facturé est globalement en baisse. Toutefois cette tendance ne se confirme pas pour les évaluations en cours qui enregistrent une réelle augmentation.

Prix moyen TTC							
Types d'ESSMS	Evaluation réalisées au 31/12/2010		Evaluations réalisées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2011		Evaluations réalisées cumulées depuis le 01/01/2010	Evaluation en cours au 30/06/2011	
	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Ecart Type	Moyenne	Moyenne	Ecart Type
CHRS	17 128 €	3 009 €	5 830 €	2 617 €	9 057,71 €	12 002 €	
EHPAD	6 661 €	4 017 €	7 737 €	3 292 €	7 266,93 €	8 178 €	5 015 €
IME-ITEP	5 474 €	2 711 €	6 813 €	1 996 €	5 920,33 €	8 648 €	4 693 €
ESAT	4 922 €	4 184 €	3 855 €	2 670 €	4 424,07 €	8 075 €	894 €
FAM-MAS- Foyer d'hébergement, de vie	4 341 €	3 247 €	7 708 €	2 457 €	6 385,25 €	5 281 €	2 977 €
OSAP	4 123 €	2 578 €	4 201€	3 337 €	4 195,53 €	3 289 €	3 739 €
Autres ESSMS	4 386 €	3 299 €	5 312€	2 587 €	4 722 €	7 917 €	4 261 €
<b>Moyenne/Ecart type Total</b>	<b>5 433 €</b>	<b>3746,8</b>	<b>4 424 €</b>	<b>3354 €</b>	<b>4566 €</b>	<b>3 784 €</b>	<b>4076,9€</b>

*Ces données concernent l'ensemble des frais facturés à l'ESSMS, y compris les frais de déplacement et les frais annexes éventuels.*

Conformément aux constats réalisés en 2010, le coût facturé TTC varie considérablement pour une même catégorie d'établissement ou de service. A titre d'exemple, on observe dans les Ehpad un minimum de 1 980 € et un maximum de 15 309 €, ceci sans lien avec la taille de la structure.

Il convient de noter que les organismes, questionnés par l'Agence sur leurs tarifs, déclarent pratiquer des prix promotionnels de lancement dans une perspective de stratégie commerciale.

Rechercher des corrélations et établir des fonctions nécessitera davantage de données. L'Agence s'attend à ce que plusieurs fonctions se dégagent pour une même catégorie d'établissement ou de service selon la maturité du système de gestion de la qualité plutôt qu'au regard des effets de taille. L'identification de ces fonctions nécessiterait par ailleurs de neutraliser les pratiques commerciales « agressives » ainsi que les missions dont les résultats ne sont pas conformes aux dispositions de l'annexe 3-10 du CASF.

**Globalement, la tendance est à la hausse. Seules les évaluations des OASP, des FAM et des foyers ont vu leur coût diminuer.**

**Nombre d'évaluations externes par départements au 30 juin 2011 :**

Départements	Évaluations réalisées	Évaluations en cours	Toutes évaluations confondues
01 Ain	1	1	2
02 Aisne	8	1	9
03 Allier	4	2	6
04 Alpes-de-Haute-Provence	9	82	91
05 Hautes-Alpes	0	4	4
06 Alpes-Maritimes	61	2	63
07 Ardèche	0	6	6
08 Ardennes	7	35	42
09 Ariège	1	0	1
10 Aube	5	0	5
11 Aude	2	1	3
12 Aveyron	1	5	6
13 Bouches-du-Rhône	69	6	75
14 Calvados	16	1	17
15 Cantal	1	2	3
16 Charente	7	0	7
17 Charente-Maritime	0	4	4
18 Cher	3	1	4
19 Corrèze	1	2	3
21 Côte d'Or	21	8	29
22 Côte d'Armor	7	2	9
23 Creuse	1	1	2
24 Dordogne	28	3	31
25 Doubs	1	0	1
26 Drôme	5	0	5
27 Eure	4	22	26
28 Eure-et-Loir	1	2	3
29 Finistère	3	4	7
2B Haute-Corse	3	0	3
30 Gard	6	2	8
31 Haute-Garonne	15	2	17
32 Gers	1	0	1
33 Gironde	29	3	32
34 Hérault	8	2	10
35 Ille-et-Vilaine	7	0	7
36 Indre	3	1	4
37 Indre-et-Loire	3	2	5
38 Isère	10	0	10
39 Jura	0	1	1

<b>40 Landes</b>	4	1	5
<b>41 Loir-et-Cher</b>	2	10	12
<b>42 Loire</b>	3	2	5
<b>43 Haute Loire</b>	2	0	2
<b>44 Loire-Atlantique</b>	12	10	22
<b>46 Lot</b>	0	1	1
<b>47 Lot-et-Garonne</b>	0	4	4
<b>48 Lozère</b>	1	1	2
<b>49 Maine-et-Loire</b>	3	1	4
<b>50 Manche</b>	0	3	3
<b>51 Marne</b>	9	0	9
<b>52 Haute-Marne</b>	0	1	1
<b>53 Mayenne</b>	0	58	58
<b>54 Meurthe-et-Moselle</b>	3	4	7
<b>55 Meuse</b>	0	1	1
<b>56 Morbihan</b>	7	4	11
<b>57 Moselle</b>	5	7	12
<b>58 Nièvre</b>	2	3	5
<b>59 Nord</b>	77	19	96
<b>60 Oise</b>	2	0	2
<b>61 Orne</b>	1	12	13
<b>62 Pas-de-Calais</b>	29	7	36
<b>63 Puy-de-Dôme</b>	10	27	37
<b>64 Pyrénées-Atlantique</b>	9	6	15
<b>65 Hautes-Pyrénées</b>	1	1	2
<b>66 Pyrénées-Orientales</b>	2	2	4
<b>67 Bas-Rhin</b>	10	0	10
<b>68 Haut-Rhin</b>	5	0	5
<b>69 Rhône</b>	23	56	79
<b>70 Haute-Saône</b>	1	0	1
<b>71 Saône-et-Loire</b>	0	1	1
<b>72 Sarthe</b>	5	0	5
<b>73 Savoie</b>	0	1	1
<b>74 Haute-Savoie</b>	1	1	2
<b>75 Paris</b>	10	12	22
<b>76 Seine-Maritime</b>	38	11	49
<b>77 Seine-et-Marne</b>	6	2	8
<b>78 Yvelines</b>	28	8	36
<b>80 Somme</b>	11	1	12
<b>81 Tarn</b>	1	3	4
<b>82 Tarn-et-Garonne</b>	4	0	4
<b>83 Var</b>	24	4	28
<b>84 Vaucluse</b>	19	29	48
<b>85 Vendée</b>	3	3	6

<b>86 Vienne</b>	1	0	<b>1</b>
<b>87 Haute-Vienne</b>	3	4	<b>7</b>
<b>90 Territoire de Belfort</b>	1	0	<b>1</b>
<b>91 Essonne</b>	13	3	<b>16</b>
<b>92 Hauts-de -Seine</b>	17	7	<b>24</b>
<b>93 Seine-Saint-Denis</b>	8	2	<b>10</b>
<b>94 Val-de-Marne</b>	8	1	<b>9</b>
<b>95 Val d'Oise</b>	33	5	<b>38</b>
<b>97 Guyane-Réunion-Martinique</b>	1	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>810</b>	<b>549</b>	<b>1359</b>